

Ville de DUNKERQUE
Mission Jeunesse
Correspondante : Sabrina Demet
Tel : 03.28.26.29.60
Mail : jeunesse@ville-dunkerque.fr

Dépôt des dossiers :

Mission Jeunesse
66 rue des chantiers de France
59140 DUNKERQUE

Date de passage en commission :

Demande de bourse
« *Mon voyage autonome* »



Etat civil

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone portable :

Mail :

Votre situation :

- Lycéen
- Etudiant
- A la recherche d'un emploi
- Salarié
- En formation professionnelle
- Autres :

Avez-vous déjà reçu une autre aide dans la mise en place de vos vacances ?

- Oui : laquelle :
- Non

Le Projet

Quel est votre projet :

- Vacances
- Séjour sportif
- Séjour culturel
- Séjour humanitaire
- Stage
- Autres :

Le projet est-il collectif ou individuel ?

Descriptif de votre projet :

Les dates :

La destination :

Le type d'hébergement :

Le type de transport :

Description :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Votre budget prévisionnel

DEPENSES		RECETTES		
			Acquis	Non acquis
Transport		Autofinancement		
		ex : argent de poche, petits boulots, parents...)		
Hébergement				
		Aide « Mon voyage autonome »		
Equipement				
		Autres à préciser		
Repas				
Activité				
Assurance				
Autres à préciser				
		SOUS TOTAL		
TOTAL		TOTAL		

- Le budget doit être équilibré (dépenses = recettes)
- La bourse « Voyage autonome » est d'un montant maximum de 150 € pour un projet en France et de 230 € pour un projet à l'étranger. La commission se réserve le droit de vous octroyer une aide inférieure.
- L'auto-financement doit obligatoirement être supérieur à 30 % des dépenses.

Pour le transport

- en voiture : se fixer sur les données du site www.mappy.com qui vous proposera une estimation du coût de l'essence et des péages.
- en train / avion : se fixer sur le devis agence de voyage ou SNCF
- ne pas oublier l'estimation du transport sur le lieu de vos vacances ou les transferts aéroport (si nécessaires)

Pour l'hébergement : reporter le tarif du lieu d'hébergement (camping, hôtel, gîte...).

Pour l'équipement : si nécessité d'achat de tente, duvet...

Pour les repas : une moyenne de 10 à 15 € par jour et par personne.

Pour les activités : une moyenne de 5 à 10 € par jour et par personne.

Rappel des critères pour obtenir un soutien financier de la Ville de Dunkerque

↪ Avoir un **projet autonome** : les projets de vacances en famille ou dans la famille ne sont pas recevables. Il en est de même pour les départs avec une structure organisatrice de séjour (maisons de quartiers, centres sociaux, mouvements associatifs...), ou un voyage organisé.

↪ Avoir entre **16 et 30 ans révolus**

↪ Etre **résident à Dunkerque, Saint Pol sur Mer ou Fort Mardyck depuis 2 ans ou plus.**

↪ Avoir un **quotient familial inférieur ou égal à 977 euros** (si vous ne possédez pas de quotient, nous pouvons le calculer en fonction de vos ressources)

↪ Avoir un projet de vacances de **2 nuits minimum**

Si le projet est collectif, plusieurs jeunes, dans la mesure où les critères sont respectés pour chacun d'eux, peuvent solliciter l'aide.

Pièces à fournir

- ✓ Pour les mineurs : autorisation parentale sur papier libre
- ✓ Attestation de quotient familial CAF (si vous ne possédez pas de quotient, merci de fournir votre dernier avis d'imposition)
- ✓ Justificatifs de domicile des deux dernières années.
- ✓ Devis et factures pour chaque prestation (transport, hébergement...)
- ✓ Photocopie de carte d'identité
- ✓ RIB

A savoir

Si la commission vous octroie une bourse pour votre voyage autonome, celle-ci vous sera versée sur votre compte bancaire.

Une convention attributive de bourse devra être dûment signée avant votre départ.

A votre retour, un bilan de votre séjour accompagné de factures (justifiant au minimum le montant de l'aide accordée) vous seront demandés.

Une dernière chose...

Votre demande doit être rendue complète au plus tard **trois semaines avant la date prévue pour votre départ.**